

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation ("rapport de gestion") de Niocan ("Niocan" ou la "Société") décrit, du point de vue de la direction de Niocan, les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021 en comparaison avec la période de trois mois close le 31 mars 2020.

Ce rapport de gestion complète les états financiers condensés intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2021. Il vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances, les risques et les incertitudes revêtant une certaine importance, liés aux résultats d'exploitation. Les résultats d'exploitation devraient être lus conjointement avec les états financiers audités et les notes complémentaires qui s'y rattachent au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date. Tous les montants indiqués dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion inclut l'information disponible jusqu'à la date de publication.

La Société a établi son siège social à Montréal, au Canada. Niocan est inscrite à la Bourse de croissance de Toronto ("TSX-V") sous le symbole NIO. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com.

Responsabilité de la direction et du conseil d'administration

La direction est responsable de l'information communiquée dans ce rapport de gestion ainsi que dans les états financiers audités et les notes y afférentes, et a mis en place des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés visant à assurer que l'information interne utilisée par la direction et communiquée à l'externe est essentiellement complète et fiable. Le conseil d'administration de Niocan a approuvé ce rapport de gestion ainsi que les états financiers audités et les notes y afférentes. En outre, le comité d'audit de Niocan assure, au nom du conseil d'administration, un rôle de surveillance à l'égard de la communication de toute l'information financière faite au public par Niocan et a passé en revue ce rapport de gestion ainsi que les états financiers audités et les notes y afférentes.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux événements futurs. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme anticiper, prévoir, estimer, évaluer, projeter, planifier et croire. Dans le but de fournir aux actionnaires et aux investisseurs potentiels des renseignements concernant Niocan, notamment l'évaluation par la direction des plans et des activités d'exploitation futurs, certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent amener les résultats d'exploitation réels de la Société à différer de manière importante des résultats exprimés ou envisagés selon ces énoncés. La Société n'est pas dans l'obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés prospectifs ultérieurs, qu'ils soient exprimés verbalement ou par écrit par la Société ou quiconque agissant pour son compte, doivent être considérés expressément à la lumière des mises en garde susmentionnées.

Pour obtenir de l'information sur les risques et incertitudes connus, relatifs à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ("MDDELCC") d'un certificat d'autorisation ("CA") afin de construire la mine à Oka, ainsi qu'aux ressources financières, aux prix du marché, aux taux de change, aux conflits socio-politiques, à la concurrence, à l'achat du site de l'ancienne mine de St-Lawrence Columbium de la municipalité d'Oka advenant la délivrance du CA, et à d'autres facteurs importants qui pourraient être la cause d'un écart considérable entre les résultats réels et les résultats évoqués dans les énoncés prospectifs, veuillez consulter la section Risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats anticipés exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Vue d'ensemble de Niocan

La mission de Niocan est de devenir un producteur de ferroniobium dès que possible, après la délivrance d'un CA par le MDDELCC. À long terme, la Société prévoit récupérer certains sous-produits de ses ressources minérales et produire des ferroalliages et autres sous-produits connexes. La Société n'enregistre aucun revenu important pour le moment.

Le projet d'Oka consiste à aménager un complexe minier comprenant une mine souterraine, un concentrateur et un convertisseur pour la production de ferroniobium. Le projet a franchi toutes les phases exploratoires, y compris deux campagnes de forage en 1995 - 1996 et en 1997, pour un total de 22 204 mètres, afin de délimiter deux corps minéralisés : S-60 et HWM-2 (ressources historiques). Plusieurs essais métallurgiques de concentration ainsi que des analyses ont été effectués durant la période d'exploration. Ces essais, basés sur les différents faciès minéralisés du principal indice minéralisé, le S-60, ont permis de mettre au point un circuit de récupération optimal pour le pyrochlore, porteur de niobium.

En 2004, Niocan a acquis une propriété située près de la rivière Grande-Baleine (la "propriété de fer de Grande-Baleine") comprenant trois indices minéralisés de magnétite (ressources historiques).

La direction travaille présentement à obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer sa propriété d'Oka. Niocan est d'avis que son projet bénéficiera grandement, sur le plan financier, aux intérêts locaux concernés et espère travailler avec la collectivité afin de réaliser un projet qui soit avantageux pour tous.

La direction recherche également le financement nécessaire afin d'obtenir le CA ainsi que de continuer les activités d'exploration à la propriété de Grande-Baleine.

Événement important

Le 22 mars 2021, la Société a conclu une entente avec Nio-Metals Holdings LLC concernant une convention de prêt non garantie de 500 000 \$. Ce prêt vient à échéance dans 24 mois, porte intérêt à un taux de 6% annuellement, payable trimestriellement, et n'est pas convertible. Le prêt peut être remboursé en tout temps avant son échéance sans pénalité. Ce prêt permet à la Société de renouveler des droits miniers de sa propriété de fer de Grande-Baleine et de continuer son effort à obtenir un financement important.

Le 23 mars 2021, la Société a payé 375 000 \$ au MERN afin de renouveler ses claims miniers.

Résultats d'exploitation

Sommaire

	Pour les 3 mois terminés le	
	2021	2021
		31 mars
Revenus	1 050	1 050
Dépenses	84 140	60 940
Charges financières nettes	59 758	56 677
Perte nette et résultat global	142 838	116 567
Perte nette de base et diluée par action	(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions	25 979 868	25 979 868

Projet de niobium à Oka

La Société attend depuis de nombreuses années de recevoir un CA du MDDELCC qui lui permettrait d'exploiter son projet de mine à Oka. La Société considère qu'elle a produit toutes les informations requises par le MDDELCC afin de lui permettre d'obtenir un CA; toutefois, malgré les tentatives répétées de la Société afin d'obtenir une indication du MDDELCC quant à ses intentions relativement au CA, la Société n'a pas reçu d'information concluante

à cet effet. En 2010 la Société a rencontré différentes parties prenantes dans la région d'Oka afin d'obtenir un appui supplémentaire pour convaincre le MDDELCC de délivrer le CA, ce qui permettrait à la Société de construire sa mine souterraine de niobium au rang Ste-Sophie d'Oka, au Québec, dès que possible. En février 2010, des représentants de la Société ont rencontré des représentants du sous-ministre du MDDELCC pour discuter à nouveau de la délivrance du CA. La Société croit que cette réunion a été positive et constructive, mais elle n'a reçu aucune nouvelle information lui permettant de savoir si et quand un CA serait délivré par le Ministère.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, Niocan a confié à Met-Chem le mandat de procéder à une mise à jour formelle des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation pour le projet du complexe minier d'Oka. Ce mandat a été achevé pendant le premier trimestre de 2010 et un communiqué de presse a été émis à ce sujet en mars 2010.

La mise à jour de l'étude socio-économique réalisée en 2000 par KPMG relativement au projet de niobium d'Oka a également été achevée pendant le premier trimestre de 2010 afin d'offrir de nouvelles informations à toutes les parties prenantes, aux actionnaires, aux représentants gouvernementaux ainsi qu'aux ministères et aux communautés locales concernés. Le 17 mars 2010, un communiqué de presse a été émis à ce sujet.

Comme il est expliqué en détail ci-dessus, la Société a annoncé une réévaluation. Niocan prévoit terminer les volets de l'étude de faisabilité restants pour se conformer au règlement 43-101 uniquement lorsque le MDDELCC aura délivré un CA, et cette information sera alors nécessaire pour les besoins de financement. La Société estime qu'une mise à jour de l'étude de faisabilité complète qui serait conforme à la NC 43-101 demanderait environ six (6) mois et coûterait plus de 500 000 \$.

À ce jour, 6 372 056 \$ a été dépensés aux états financiers de la Société relativement au terrain, aux frais de prospection et d'évaluation pour ce projet. Ceux-ci consistent principalement en des études géotechniques, de faisabilité et de conception du projet de mine de niobium à Oka.

Propriété de fer de Grande-Baleine

Le 31 août 2006, Met-Chem a livré son rapport technique qui recommandait d'effectuer des travaux sur le projet de Grande-Baleine pour la période de 2006 à 2008, ceux-ci totalisant sept millions trois cent mille dollars (7 300 000 \$). La Société n'a pas commencé ces travaux.

En juillet 2009, la Société a recueilli de nouveaux échantillons de forage et d'anciens échantillons prélevés par Belcher Mining Corporation Ltd en 1957-1960 provenant des dépôts minéralisés de fer A, D et E (36 % Fe magnétite) sur la propriété de Grande-Baleine (17 098 acres) située à 80 km des villages jumelés de Kuujuarapik – Whapmagoostui sur la baie d'Hudson. L'objectif du programme de 2009, pour lequel 183 000 \$ ont été dépensés en 2009, consistait à réaliser des essais métallurgiques modernes afin de confirmer la taille optimale des grains des indices (ressources historiques) pour une libération maximale du fer. En février 2010, la Société a annoncé la livraison de ce rapport dont les résultats sont présentés plus en détail ci-dessus.

À ce jour, un montant de 817 363 \$ a été dépensé aux états financiers de la Société relativement aux frais de prospection et d'évaluation pour ce projet. Ces frais se rapportent principalement à l'étude effectuée par Met-Chem et comprennent les frais relatifs à la reconnaissance de terrain effectuée par Niocan ainsi que les frais engagés en 2009 pour les essais métallurgiques à Corem et plus récemment le Plan de Travail qui a débuté à l'automne 2012.

Résultats des activités pour la période de trois mois close le 31 mars 2021

Les revenus pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021 ont été de 1 050 \$ comparativement à un montant similaire pour la période similaire en 2020 et sont reliés à la location de propriétés.

Les charges engagées pour le premier trimestre de 2020 ont été de 84 140 \$ comparativement à 60 940 \$ pour le premier trimestre de 2020. L'augmentation de 23 200 \$ dans les charges engagées est le résultat d'honoraires professionnels engagés dans le but de trouver du financement et de la dépense en droits miniers suite au renouvellement.

Les charges financières nettes pour le premier trimestre de 2021 se sont chiffrées à 59 748 \$ comparativement à 56 677 \$ pour premier trimestre de 2020, l'augmentation de 3 071 \$ durant le trimestre est principalement

attribuable à l'augmentation de la valeur de la débenture et de la dette à long terme suite aux injections de fonds au cours de 2021 et 2020.

La perte nette et le résultat global pour le premier trimestre de 2021 ont été de 142 838 \$, ou 0,01 \$ par action comparativement à une perte de 116 567\$, ou 0,01 \$ par action, pour le premier trimestre de 2020.

Principales informations financières trimestrielle

Le tableau de la page suivante présente certaines données extraites des états financiers condensés intermédiaires non audités.

(en \$)	2021	2020				2019		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Revenus	1 050	3 450	1 550	4 050	1 050	5 000	1 050	4 050
Perte nette	(142 838)	(87,997)	(104 782)	(113 217)	(116 567)	(128 567)	(106 186)	(109 324)
Perte nette par action	(0,01)	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,00)	(0,00)

Puisque la Société n'exerce pas actuellement d'activités minières d'exploitation, elle n'a pas enregistré de revenus importants au cours des derniers exercices. Les variations des pertes nettes sont principalement attribuables à des variations des dépenses engagées en lien avec les honoraires professionnels et des frais d'administration ainsi que les frais d'enregistrements de claims présentement détenus.

Liquidité et renseignements concernant les capitaux

La Société détenait des trésoreries de 59 917 \$ au 31 mars 2021 comparativement à 11 240 \$ au 31 décembre 2020.

La Société considère que ces liquidités ne seront pas suffisantes pour lui permettre de respecter tous ses engagements actuels. Toutefois, la Société a l'intention d'effectuer un financement afin de compléter l'obtention du CA et aussi de soit extensionner les termes et conditions soit convertir ses débentures. De plus, la Société devra trouver un nouveau financement pour mettre à jour l'étude de faisabilité conformément à la NC 43-101 après la délivrance du CA par le MDDELCC avant de trouver le financement important nécessaire pour la construction de la mine et de l'usine.

Flux de trésorerie liés aux activités d'opérations

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation étaient de 451 323 \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, soit une augmentation de 396 763 \$ lorsque comparée à 54 560 \$ pour la période correspondante en 2020. La variation des frais payés d'avance reliée au renouvellement des claims miniers explique la variation des flux de trésorerie liée aux charges d'exploitation.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont été de 500 000 \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 comparativement à 75 000t \$ pour la période correspondante en 2020 suite à l'émission de prêt durant la période.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement étaient néant \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, comparativement au même montant en 2020.

Opérations conclues avec des apparentés

Rémunération des principaux dirigeants

Le personnel de direction correspond aux administrateurs de la Société, y compris le chef de l'exploitation qui est rémunéré par un accord de consultation.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars, la Société a engagé les dépenses suivantes avec les principaux dirigeants :

	2021	2020
	\$	\$
Dépenses d'administration – salaires et frais de gestion	17 527	16 141
Honoraires des administrateurs	5 378	8 101

Les montants relatifs aux parties liées se présentent comme suit au:

	31 mars 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Débetures - Actionnaire principal	2 345 000	2 345 000
Prêt - Actionnaire principal	500 000	—
Honoraires des administrateurs et frais de gestion courus	61 825	77 966
Intérêts courus	1 026 777	967 037

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021, une charge d'intérêts de 59 740 \$ (2020 – 56 677 \$) relative aux débetures a été enregistrée; de ce montant, néant \$ n'a été payé (2020 – néant \$).

Continuité d'exploitation

La Société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province du Québec. La propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenant 49 claims miniers sur une superficie de 2 281 acres alors que celle de Grande-Baleine considère des droits de surface et miniers couvrant 24 944 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson. La majorité des efforts de la Société est actuellement dévouée à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. La Société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et ses projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La Société n'a pas de revenus provenant de son exploitation qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

En ce qui concerne le projet d'Oka Niobium, la Société a déterminé en 1999 que ses ressources de minerai fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété. La demande de la Société est en révision par le MDDELCC du Québec ainsi qu'avec la communauté d'Oka afin d'obtenir l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations qui permettraient à la Société de mettre en exploitation le projet Oka Niobium. La direction développe présentement une stratégie afin d'obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer le projet de niobium à Oka. Conséquemment, pour l'avenir immédiat, la direction compte se dédier exclusivement à sa propriété de niobium à Oka.

La Débeture d'une valeur de 2,345 millions \$ vient à échéance le 30 juin 2021 et est garantie par les propriétés et les actifs de la Société. La direction est en pourparlers actuellement avec les détenteurs de la Débeture afin de la renouveler ou de la convertir dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucun accord n'intervient avant le 30 juin 2021, les détenteurs de la Débeture peuvent exercer leurs droits.

La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire.

Ces facteurs soulèvent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers intermédiaires ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

Préparation de base

Déclaration de conformité

Les états financiers non audités condensés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 ») et reposent sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 26 mai 2021.

Base de mesure

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des bons de souscription associés à la débenture, qui sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans tous les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice comprennent entre autres :

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en oeuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation requiert l'exercice du jugement. Les estimations et les hypothèses formulées sont revues régulièrement et reposent sur les données historiques et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions à l'égard d'événements futurs qui sont estimées raisonnables dans les circonstances.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées dans les états financiers vérifiés annuels pour l'année terminée le 31 décembre 2020 ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés dans ces états financiers.

Nombre d'actions émises

Au 31 mars 2021, et en date de publication de ce rapport de gestion, le nombre d'actions nominatives émises et en circulation et après dilution s'établissait à 25,979,868.

Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Les capitaux se présentent comme suit:

	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	59 917	11 240
Déventures	2 345 000	2 345 000
Dette à long terme	540 000	40 000
Capital social	15 352 101	15 352 101

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion du capital, la Société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir sa structure de capital, la Société favorise l'émission de nouvelles actions. La Société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. La Société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

Risques et incertitudes

La Société doit obtenir un CA du MDDELCC afin de construire son projet de mine à Oka. Il n'y a aucune assurance que le MDDELCC délivrera ce CA ni que celui-ci sera délivré dans un avenir rapproché. Le bail minier de la Société de la propriété d'Oka a expiré en juillet 2020 et converti en claims miniers. La Société peut maintenir ses droits miniers en renouvelant ses claims miniers à sa propriété d'Oka. Comme la propriété d'Oka est assujettie à des claims miniers, des exigences réglementaires supplémentaires seront nécessaires afin de convertir les claims miniers en un bail minier.

La municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes (la "MRC") est à déterminer si des terrains localisés sur son territoire pourraient être considérés comme incompatibles avec des activités minières et pourrait proposer des changements à son plan d'aménagement afin de désigner certaines sections de son territoire comme incompatibles avec des activités minières. Bien que la section comprise par le bail minier de la Société ne puisse être désigné comme étant un territoire incompatible alors que le bail minier est en existence, il est possible que la MRC initie le processus de désigner ce territoire comme étant incompatible avec des activités minières lorsque le bail minier viendra à échéance et si la Société acquiert les claims miniers sur cette propriété.

En 2001, la Commission de protection du territoire agricole du Québec ("CPTAQ") a autorisé un usage non agricole sur certaines parcelles du territoire couvert par le bail minier. Cette autorisation viendra à échéance le 26 juin 2022. Il n'y a aucune assurance que cette autorisation ne sera extensionnée ou qu'une nouvelle autorisation ne sera accordée.

La Société devra obtenir un nouveau financement par actions et par emprunt afin de réaliser le projet de mine de niobium d'Oka et de continuer l'exploration et la mise en valeur des autres propriétés qu'elle a acquises, particulièrement l'indice minéralisé de la propriété grande Baleine. Étant donné la nature spéculative du financement demandé sur les marchés des capitaux, il n'y a pas d'assurance que le financement requis sera disponible.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'espèces et de quasi-espèces et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Plusieurs facteurs sur lesquels la direction n'a aucun contrôle, dont les prix du marché, les taux de change, les conflits socio-politiques, la concurrence et les approbations des autorités réglementaires, peuvent affecter les résultats de la Société.

La Société n'a pas renouvelé son option d'achat à la municipalité d'Oka d'une partie de l'ancien site de la St-Lawrence Columbian ("SLC"), option qui a expiré le 30 juin 2008, dans l'attente d'une décision du MDDELCC relativement à la délivrance du CA. Bien que la Société se soit entendue verbalement avec la municipalité d'Oka sur le fait que les parties attendront la délivrance du CA avant de finaliser la convention d'achat, il n'existe aucune assurance à l'effet que la municipalité d'Oka acceptera de prolonger l'offre d'achat advenant que le MDDELCC délivre le CA. Une lettre du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles ("MERN") adressée à la MRC datée du 9 mai 2017 confirme que le site de SLC est inclus dans la liste des sites miniers sujets au programme de restauration du MERN et que des travaux de restauration sont prévus pour 2019. Cette lettre indique que le MERN a l'intention de réaliser les travaux de restauration sur le site. La restauration du site pourrait créer un obstacle à sa vente.

La Société s'efforce de minimiser ces risques en choisissant avec soin des conseillers et des experts-conseils reconnus pour leur expérience en matière d'environnement, d'ingénierie minière et de législation.

COVID19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde et les mesures de confinement mises en place afin de ralentir les impacts négatifs de COVID-19 telles que l'interdiction de voyager, la quarantaine, la distanciation sociale et la fermeture des services non-essentiels ont entraîné un ralentissement économique important. Les marchés financiers ont fait face à une grande volatilité. Il y a eu de nombreuses fermetures et une réduction substantielle de l'activité économique dans plusieurs pays. Au 31 mars 2021, le management a déterminé que la valeur des actifs de la Société n'étaient pas impactés de façon matérielle.

La direction a mis en place des mesures afin de préserver son capital pendant cette période de ralentissement économique dont, entre autres, des mesures de réduction de dépenses et le prêt d'urgence. Pendant ce temps, la Société continue d'exercer une prudence dans la conduite de ses activités. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur la capacité à compléter de nouveaux financements permettant la continuité des activités de la Société en date de ces états financiers. De plus, le MERN a annoncé la suspension des dates d'expiration des claims miniers pour une période de 12 mois débutant le 9 avril 2020.

Autres

Le lecteur est prié de consulter les états financiers et les notes afférentes pour obtenir plus de détails. De l'information additionnelle sur la Société peut aussi être consultée sur SEDAR à www.sedar.com.

Hubert Marleau
Président, chef de la direction et président du conseil d'administration
Le 26 mai 2021